

Coteaux et Landes de Gascogne

Le journal de la Communauté de Communes

Dans cette édition

Budget 2023

Les principaux investissements 2023
Le compte administratif 2022

Grands projets

Voie verte : c'est parti pour l'inauguration !
Center Parcs : le succès est au rendez-vous

Environnement

Réunions publiques : quels changements à venir ?
Focus sur la matière organique

Évènements

22ème édition du Tour des Coteaux
et Landes de Gascogne 2023



Sommaire

Communauté de Communes
Coteaux et Landes de Gascogne

2366 route des châteaux
47250 Grézet-Cavagnan
Tél : 05.53.83.65.60
Adresse mail : accueil@3clg.fr

Ouverture au public
du lundi au jeudi : 9h-12h30
et de 14h-17h
le vendredi : 9h-12h30

1

Édito du Président

2-3

Budget 2023

Les principaux investissements 2023
Le compte administratif 2022

4-5

Grands projets

Voie verte : c'est parti pour l'inauguration !
Soutien aux hébergements touristiques
Center Parcs : le succès est au rendez-vous

6-7

Vivre et habiter

Relais petite enfance
UNA 47 : pour un maintien à domicile de qualité
La téléconsultation médicale pour tous-tes

8

Économie

L'économie sous toutes ses coutures : AIPIS

9

Tourisme

Un office de tourisme associatif dynamique

10-12

Environnement

Réunions publiques : quels changements à venir ?
Focus sur la matière organique
L'espace naturel sensible du Rieucourt
Spectacle : sensibiliser les enfants à la
préservation de l'environnement

13

Évènements

Colloque : l'Enfant et l'Environnement
À venir : 22ème édition du Tour des Coteaux
et Landes de Gascogne 2023

Informations

Relais Petite Enfance

Les permanences administratives ont lieu les mardis et jeudis de 13h30 à 17h00. Participez aux matinées d'éveil les mardis matins de 9h30 à 11h30, elles sont ouvertes à tous (parents et professionnel-le-s). Les jeudis matins de 9h30 à 11h30 sont réservés aux professionnel-le-s.

Renseignements : 05 53 83 65 60

Horaires des déchetteries

Houeillès

Mer, ven, sam.
13h30 - 17h30

Casteljaloux

Lun, mar, ven, sam.
9h - 12h | 14h - 17h
Mer. 14h - 17h
Jeu. 9h - 12h

Conseillère numérique / sur RDV

Contact : 07 48 88 23 90 ou cn@3clg.fr

Permanences France services / sur RDV

Bouglon (mairie)

Contact : 07 48 88 77 89
Les mardis de 9h à 12h :
30 mai, 13 juin et 27 juin

Houeillès (mairie)

Contact : 07 48 94 25 94
Les mercredis de 9h à 12h :
31 mai, 14 juin et 28 juin

Casteljaloux (Bureau de La Poste)

Lundi 13h30 à 16h30, mardi et samedi 9h à 12h,
mercredi, jeudi, vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30



Raymond Girardi

Président de Coteaux
et Landes de Gascogne

UNE PAGE EST TOURNÉE, PLACE À UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Madame, Monsieur,

L'année 2023 sera une année marquante pour Coteaux et Landes de Gascogne. Jamais notre territoire n'a connu une telle attractivité. Après des années difficiles au plan économique, de nombreux projets d'envergure voient le jour dans tous les secteurs d'activité économique.

Que ce soit dans les secteurs historiques du tourisme, de l'industrie et de l'agriculture ou encore dans les secteurs d'avenir comme celui des énergies renouvelables, notre communauté de communes peut se féliciter d'accueillir de nouveaux investisseurs nationaux et internationaux. Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication et la détermination des élus de Coteaux et Landes de Gascogne. Grâce à notre travail constant, nous sommes devenus une terre d'accueil privilégiée pour de nombreux porteur-euse-s de projets qui voient dans cet environnement économique favorable, des opportunités de développement de premier ordre.

Ces investissements conséquents ne vont pas uniquement enrichir notre territoire au plan économique. Ils vont également l'enrichir socialement. Car qui dit investissement, dit nouvelles activités productives et nouveaux emplois dont nous avons tant besoin.

Cette réindustrialisation de notre territoire, c'est également l'assurance de pérenniser les ressources financières de notre communauté de communes.

PAS D'AUGMENTATION DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

seules les bases décidées par le ministère des finances augmentent suite à l'inflation

Notre budget 2023, conciliant notre volonté de préserver les services publics locaux et le développement économique, se veut rigoureux et offensif. Rigoureux car maîtrisé, sans augmentation d'impôts malgré les contraintes budgétaires imposées par l'Etat. Offensif car axé sur le développement des services à la population en intervenant au plus près de vos besoins : écoles, monde associatif, culture, sport, ... et tout ce qui fait votre quotidien d'habitant de Coteaux et Landes de Gascogne. L'année 2023 sera un excellent cru pour Coteaux et Landes de Gascogne. Avec l'ensemble des élu-e-s et des services, nous allons œuvrer sur cette voie de progrès pour rendre notre territoire toujours plus attractif.

Le Président,
Raymond GIRARDI

Budget 2023

OBJECTIF : CONFORTER NOTRE NIVEAU DE SERVICES tout en ASSURANT DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS.

Les élus de Coteaux et Landes de Gascogne poursuivent leurs efforts pour maintenir des services à la population performants et veillent à contenir les dépenses de fonctionnement tout en relançant les investissements structurants.

Les principaux investissements 2023

ACHATS

Colonnes ordures ménagères	1 000 000 €
Bennes déchetterie	52 000 €
Souffleur	16 000 €
Broyeur	66 900 €
Cylindre compacteur	127 000 €
Signalisation verticale	20 000 €
Matériel France Services	10 000 €
Matériel informatique	25 000 €

TRAVAUX

Voie verte	472 000 €
Matériaux travaux de voirie	550 000 €
Maison de Santé 2	240 000 €
Clôture déchetterie	18 000 €
Aménagement et extension bâtiment administratif	104 000 €

ETUDES

Elaboration PLUI	204 000 €
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Petites Villes de Demain, Opération de Revitalisation du Territoire, Convention Territoriale Globale, tri à la source des biodéchets, extension des consignes de tri, ...	100 000 €

SUBVENTIONS

Fonds de concours aux communes	100 000 €
Fonds de concours déploiement fibre optique	22 600 €

PRESTATION DE SERVICE

Création d'outils de communication touristique	38 000 €
--	----------



Dépenses de personnel

Les charges de personnel comparées aux dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2022 s'établissent à 33,53 % ce qui représente une dépense de **178 € par habitant**.

2

Développement économique

En 2022, comme depuis de nombreuses années, la communauté de communes a participé au financement de deux associations de développement économique à hauteur de **18 000 €**.

Le Programme d'Intérêt Général en faveur de l'habitat et L'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services : **32 500 € de subventions**, représentant 26 dossiers, ont été octroyés par Coteaux et Landes de Gascogne en 2022.

Budget 2023

Les subventions versées en 2022



Total général
247 813 €

Apprentissage de la natation et opération École au cinéma	19 000 €
Séjours et sorties pédagogiques	4 800 €
Investissements associatifs	21 000 €
Diffusion culturelle	8 000 €
Installation d'agriculteurs	8 000 €
Office du tourisme	42 000 €
Autres (Garonne Expansion, Initiative Garonne, Lou Casao, ...)	74 600 €
Aide habitat et commerces : OCMACS et PIG	32 500 €
Comité des œuvres sociales	37 270 €

Le compte administratif 2022



100 € DE DÉPENSES SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT

Voirie	27,47 €
Collecte et traitement des déchets	24,24 €
Attribution de compensation reversée aux communes	22,28 €
Administration générale	18,78 €
Subventions versées aux associations, aux écoles, aux particuliers et aux entreprises	2,15 €
Reversement de péréquation à l'Etat (FNGIR)	1,39 €
Subvention versée à l'Office du tourisme	0,54 €
Enfance / jeunesse - Hygiène / salubrité - Information / communication - Fêtes / cérémonies	2,46 €
Transport à la demande	0,70 €



100 € DE RECETTES SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT

Les entreprises	23,20 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	20,14 €
Les ménages	17,51 €
Fraction de TVA versé par l'Etat suite à la suppression de la Taxe d'Habitation	14,04 €
Dotations de l'Etat et subventions	11,55 €
Produit des services et taxe de séjour	7,17 €
Allocations compensatrices versées par l'Etat suite à la baisse des impôts de production	3,03 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales	1,90 €
Attribution de compensation versées par les communes	1,46 €

Grands projets

Voie verte : c'est parti pour l'inauguration !

Inauguration de la « SO Vélo » : une nouvelle Voie Verte sur Coteaux et Landes de Gascogne !

Depuis quelques jours, une nouvelle voie verte est ouverte. La concrétisation pour Coteaux et Landes de Gascogne d'un aménagement touristique structurant pour le territoire. S'inscrivant dans un projet global de voie verte allant de Marmande à Pindères, le tronçon Bouglon-Pindères est aujourd'hui opérationnel. D'une longueur de 16 km, elle se déploie du nord au sud et permet de rejoindre le lac de Clarens, le golf de Casteljaloux ou encore le site du Center Parcs en toute sécurité.

La signalisation routière et l'implantation de la signalétique touristique vantant les atouts de notre territoire avec les noms des communes traversées, les lieux patrimoniaux et historiques majeurs ou encore les sites naturels et paysagers remarquables seront prochainement mises en place. La culture ne sera pas en reste avec la présence d'œuvres d'art tout au long du parcours qui agrémenteront la promenade. L'inauguration de la « SO Vélo » se déroulera le mercredi 5 juillet à 17 heures à Bouglon au lieu-dit « Le Clavier », en collaboration avec Val de Garonne Agglomération.



Au programme de la manifestation, une « balade découverte » cycliste ouverte à tous-tes :

- 17h00 : départ de Casteljaloux à proximité du « Gamm Vert » ;
- 18h00 : arrivée à Bouglon au lieu-dit « Le Clavier » pour un rafraîchissement bien mérité ;
- 18h15 : discours de bienvenue et traditionnelle cérémonie de coupure du ruban inaugural ;
- 18h45 : grande soirée festive ouverte à tous-tes : concerts, foodtrucks et animations pour les jeunes (structures de jeux gonflables, maquillage, ...) et les moins jeunes.

Souhaitant développer la mobilité douce sur la communauté de communes, les élu-e-s communautaires travaillent d'ores et déjà au prolongement de cette voie verte vers le département des Landes en privilégiant son déploiement sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée « Marmande – Mont-de-Marsan ».

Hébergements touristiques : Coteaux et Landes de Gascogne soutient tous-tes les porteur-euse-s de projets



Coteaux et Landes de Gascogne
accompagne vos projets !

Vous souhaitez créer ou rénover
votre hébergement touristique ?

Créer Rénover Adapter



Plus d'informations: 05 53 83 65 60 ou dgp@3clg.fr

Désireux-ses de conforter le développement de l'offre touristique de notre territoire, les élu-e-s de Coteaux et Landes de Gascogne ont fait le choix d'adopter un nouveau régime d'aide financière pour accompagner les porteur-euse-s de projets, qu'il-elle-s soient publics ou privés. Cette nouvelle aide est destinée à accompagner tous types d'hébergements touristiques : gîtes, chambres d'hôte, hébergements insolites et hôtellerie de plein air. Destinée à la création, l'extension, la modernisation ou à la rénovation de l'offre touristique existante, cette aide a pour objectif de faire de Coteaux et Landes de Gascogne une destination touristique connue et reconnue : un fleuron départemental et régional du tourisme vert. Vous êtes intéressé-e-s ? Retrouvez toutes les informations sur notre site www.3clg.fr

Center Parcs : le succès est au rendez-vous !

Une année a passé depuis l'ouverture du Center Parcs Domaine « Les Landes de Gascogne » et les vacanciers ne cessent d'affluer. Les chiffres de fréquentation sont éloquents : 400 000 nuitées en 1 an ; 30 000 nuitées par mois ; plus de 50 000 nuitées en période estivale. Une réussite qui doit beaucoup à la qualité des prestations proposées aux vacanciers venus découvrir notre belle région. Un site touristique attractif qui bénéficie à tous les secteurs d'activités économiques locaux grâce aux importantes retombées issues de la présence de ces nombreux touristes.

Et parce que Coteaux et Landes de Gascogne ne se résume pas à ce seul site touristique, la communauté de communes a fait le choix d'être au plus près de ces touristes en créant un Point d'Information Touristique (PIT), un espace d'accueil et de rencontres, situé au cœur même du village du Center Parcs. Ouvert toute l'année, ce point info est animé par deux hôtesses d'accueil qui proposent aux touristes de découvrir tous les atouts de notre magnifique territoire : la beauté de ses paysages, la richesse de son patrimoine historique, la gourmandise de ses marchés de producteurs ou encore la qualité de sa gastronomie. Une manière conviviale de les inciter à prolonger leur séjour et pourquoi pas revenir grâce à l'offre diversifiée d'hébergements touristiques présente dans les communes alentours.



Aménagement

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le PLUi grâce aux registres de concertation mis à votre disposition dans chacune des mairies.

Ces derniers sont là pour recueillir vos interrogations, vos attentes et vos doléances. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous exprimer par écrit auprès de votre maire ou du président de la Communauté de Communes. Chaque demande sera traitée dans le respect de la réglementation imposée par le code de l'urbanisme et les objectifs d'aménagement que les élu·e·s communautaires auront privilégiés et validés tout au long de la procédure. Pour un traitement efficace de votre demande, nous vous invitons à détailler précisément celle-ci en précisant vos noms, prénoms, adresses postales et informatiques, les références cadastrales des parcelles concernées et vos attentes quant au devenir de celles-ci dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi. N'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de Communes et notre chargé de mission PLUi au 05.53.83.65.60 qui reste à votre disposition pour vous accueillir et saura utilement vous conseiller dans vos démarches. Il vous est également possible de vous exprimer à l'adresse courriel suivante : plu@3clg.fr. Soyez assurés que toutes les demandes seront instruites conformément à la réglementation. N'hésitez pas à vous exprimer !

Relais Petite Enfance

L'arrivée d'un enfant, ça change la vie ! Et trop souvent, les nouveaux parents peuvent se sentir démunis face à leurs nouvelles responsabilités. Ils regrettent notamment l'absence de lieux d'échanges dédiés dans lesquels ils pourraient trouver le soutien de professionnel-le-s de la petite enfance pour les accompagner dans cette nouvelle étape de la vie qu'est l'arrivée d'un enfant dans le cocon familial. Le Relais Petite Enfance de Coteaux et Landes de Gascogne est là pour répondre à ce besoin en proposant des séances et des ateliers de rencontres entre parents. Un nouvel atelier « Se relaxer avec son enfant » est désormais mis en place en ce sens. Ce nouveau rendez-vous permettra aux parents qui le souhaitent d'acquérir de nouvelles techniques d'approches corporelles avec leurs nouveau-nés. Un moment de détente et de lâcher prise, propice à la prise de conscience de soi et de son corps dans sa relation avec l'enfant. Dans un environnement calme et serein la responsable du Relais Petite Enfance, forte d'une expérience de 7 ans en sophrologie Caycédienne, animera ces séances qui pourront accueillir jusqu'à 4 familles.



L'opportunité également pour les nouveaux parents de tisser des liens et d'échanger sur leurs premières expériences dans ce qui pourrait devenir un « réseau local de nouveaux parents ». L'atelier « Se relaxer avec son bébé » se déroulera tous les mardis, de 14h à 16h, au Relais Petite Enfance de la communauté de communes. Afin de préserver la qualité de ces séances, leur bon déroulement et assurer le confort des bébés présents, les places sont limitées. Il est donc nécessaire de s'inscrire au préalable au 05.53.83.65.60.

UNA 47 : pour un maintien à domicile de qualité



Depuis plus de 60 ans, l'UNA 47* intervient quotidiennement auprès de 7 000 usagers : personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou encore de familles en difficulté. Forte d'un réseau qui regroupe 28 associations à but non lucratif, l'UNA 47 emploie 980 personnes dédiées aux services d'aide et d'accompagnement à domicile. Sur le secteur des Coteaux et Landes de Gascogne les associations locales sont l'UNA Casteljaloux (05.53.93.00.71) et l'UNA Damazan-Houeillès (05.53.79.37.66). Ces structures proposent différents services : assistance aux personnes avec l'aide au lever, à la toilette, aux déplacements mais également entretien de la maison et travaux ménagers, entretien du linge et repassage, préparation et aide à la prise de repas, aide aux courses et d'autres services qui facilitent le quotidien. Aussi, l'UNA 47 propose des actions de prévention gratuites (ateliers de sophrologie et ateliers numériques pour seniors +55ans) ainsi que des dispositifs d'accompagnement gratuits avec le CICAT : Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (évaluation des besoins et prêt de matériel). Enfin, l'UNA 47 dispose également d'un bus itinérant qui propose des ateliers variés pour prévenir la perte d'autonomie. Le réseau UNA 47, des services de qualité à votre domicile.



LOT-ET-GARONNE

*Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

Contact : 05.53.47.69.59 – accueil@una47.fr – www.una47.fr

La téléconsultation médicale pour tous·tes

Depuis de nombreuses années, la lutte contre la désertification médicale est une priorité des élu·e·s de Coteaux et Landes de Gascogne. Face aux difficultés de nombreux patient·e·s pour trouver un médecin traitant en capacité de proposer des rendez-vous médicaux dans des délais raisonnables, la communauté de communes a engagé la construction de deux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) à Casteljaloux.

A ce jour, il est prévu la création de deux antennes territoriales de ces MSP sur les communes de Bouglon et Houeillès. Cependant, la pénurie actuelle de médecins ne permet pas la concrétisation de ce projet essentiel à notre population. Face à ces difficultés, les bornes de téléconsultation sont apparues comme la solution la plus opérationnelle à court terme, un moyen rapide et efficace pour pallier ce manque actuel.

Grâce à la pharmacie présente à Bouglon, ce dispositif novateur a pu voir le jour. Une borne de téléconsultation est désormais accessible aux heures d'ouvertures de l'officine et sans rendez-vous.

Pour les assurés sociaux, rien ne change. Le prix de la consultation correspond aux tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale (25 €). Seul le ticket modérateur (7.5 € pris en charge par les mutuelles de santé) reste à la charge de l'assuré·e. Pour les bénéficiaires du tiers-payant, (CMU, AME, ALD, femmes enceintes, ...) aucune avance de fonds n'est nécessaire. Votre carte vitale vous sera demandée pour toutes ces démarches.

La téléconsultation, comment ça marche ?

C'est plus qu'une simple consultation médicale devant un écran d'ordinateur. La borne dispose d'appareils médicaux permettant de poser un diagnostic médical complet et sûr avec la présence de stéthoscope, tensiomètre et thermomètre électroniques ou encore de dispositifs oto-rhino-laryngologique, dermatologique et ophtalmique. Seuls certains soins particuliers (plaies ouvertes, ...) ou nécessitant une intervention relevant de l'urgence vitale ne sont pas pris en charge. Si le patient manipule lui-même tous ces dispositifs, c'est toujours sous l'œil averti d'un médecin qui le guide dans ses gestes grâce au dispositif de visio-conférence. Le lien entre le professionnel de santé et le patient est constant.

Et en cas de besoin, le pharmacien peut proposer son aide au patient lors de la consultation. A la fin de celle-ci et en toute confidentialité, le pharmacien finalise la consultation par l'édition de l'ordonnance et du rapport médical destiné au médecin traitant.

La téléconsultation directement dans votre pharmacie !

Consultations en visio **sans rendez-vous** aux horaires d'ouverture de votre pharmacie
Espace confidentiel, interface équipée et accessible
Délivrance de **vos ordonnances sur place**

Un nouveau service disponible pour une réponse médicale **rapide et sans rendez-vous**

MEDADOM

Pharmacie du Clavier
47250 Bouglon
05 53 89 24 61

Ouverture du lundi au vendredi
9h-12h30 et 15h-19h30 et le samedi 9h30-12h30 et 15h-18h

L'économie sous toutes ses coutures : AIPIS

Le 25 mai dernier, dans les locaux de CFM Radio, s'est déroulé l'enregistrement de l'émission "L'économie sous toutes ses coutures", en présence des responsables de l'association AIPIS et de Raymond Girardi, Président de Coteaux et Landes de Gascogne. Une émission qui vise à faire découvrir les objectifs et les réussites d'insertion de l'association à l'antenne.



Créée en 2018, AIPIS est une association loi 1901. Structure d'Insertion par l'Activité Économique, agréée par la Préfecture de Lot-et-Garonne et conventionnée par l'Etat, elle est située sur la commune de Casteljalous.

L'objectif de l'association est de permettre à des personnes en transition professionnelle de bénéficier de contrat d'usage et d'un accompagnement à la mesure de leurs besoins. Deux conseillères en insertion professionnelle accompagnent ces personnes tout au long du parcours AIPIS. Les particuliers, les collectivités locales, les associations ou les entreprises peuvent faire appel à AIPIS.

Les interventions de l'association se font sur les secteurs de : Marmande, Meilhan sur Garonne, Le Mas d'Agenais, Bouglon, Casteljalous et Seyches. Ses principaux champs d'actions sont l'entretien du domicile, du jardin, les petits travaux de bricolage.

AIPIS peut faire bénéficier à ses clients d'une exonération d'impôt de 50% ou d'un abattement fiscal.

AIPIS Casteljalous compte actuellement 8 salariés en transition professionnelle, régulièrement mis à disposition d'employeurs locaux : résidence des Séniories, mission locale, institut la Salle, communauté de communes et chez différents clients privés.

En 2022 : 4 salariés d'AIPIS ont bénéficié d'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) au Center Parcs pour découvrir le métier d'agent de nettoyage. A l'issue de cette période d'immersion professionnelle, trois personnes ont été embauchées au Center Parcs, avec un contrat de mise à disposition AIPIS. Une autre personne est désormais employée en CDI 14h/semaine.

Une belle réussite, parmi tant d'autres, dans l'insertion professionnelle locale !

Contact : Sandrine GARELLI - Conseillère en Insertion Professionnelle

☎ 05 53 64 07 04 - 06 45 40 14 51

✉ casteljalous@aipis.fr

📍 11 Avenue Rondereau 47200
MARMANDE

🌐 www.aipis.fr

Diffusion Émission CFM Radio

26/06 à 19h30

29/06 à 18h30

01/07 à 17h30

17/07 à 19h30

20/07 à 18h30

22/07 à 17h30



Un office de tourisme associatif dynamique !

La promotion touristique est un enjeu majeur pour les 27 communes qui composent notre communauté de communes. L'association : « Office de tourisme des Coteaux et Landes de Gascogne », co-présidée par MM. Buthieau et Farrugia est chargée de la gestion de l'Office de Tourisme des Coteaux et Landes de Gascogne. Situé à Casteljaloux, l'Office gère également un : « Point Infos Touristiques » au sein du Center Parcs.

C'est son conseil d'administration, composé d'élu-e-s locaux-ales et d'acteur-trice-s socioprofessionnel-le-s du territoire (commerçant-e-s, artisan-e-s, ...), qui définit les missions de l'équipe de 5 agentes chargées de la mise en œuvre des objectifs de développement du territoire autour des offres touristiques, de la valorisation de l'artisanat local et du tourisme durable.

Cette équipe accueillante et dynamique assure avec professionnalisme les missions suivantes :

- L'accueil, l'information et la promotion du territoire auprès de tous-tes : en majorité des touristes, des résident-e-s permanent-e-s et des socio-professionnel-e-s
- La coordination du développement du tourisme sur le territoire avec les principaux acteur-trice-s locaux-cales (hébergeurs, commerces et services, établissements de loisirs, ...), départementaux (Offices de Tourisme du Lot et Garonne, Agence de Développement et de Réservation Touristique, ...), régionaux (Organismes du tourisme, Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, ...) et nationaux (Office du Thermalisme, ...)
- La communication interne de l'Office de Tourisme, incluant notamment la valorisation des principaux partenaires par tous les canaux d'information à sa disposition (supports promotionnels papier et numérique, réseaux sociaux et site Internet) ainsi que la création et la diffusion de diverses brochures d'informations et de promotion
- L'animation liée au développement du tourisme pour présenter les activités et les animations du territoire.
- La participation à des événements départementaux (salons, foires, événements sportifs, ...),

l'organisation de moments conviviaux pour l'accueil des touristes ainsi que la mise en place d'expositions artistiques valorisant le travail d'artistes locaux-ales. La facturation et la gestion de la boutique et de la billetterie

- La gestion de la documentation pour le bureau principal de Casteljaloux et le point information du Center Parcs

Tout au long de l'année, vous pourrez retrouver à l'Office de Tourisme des expositions artistiques :

- En juin : la série de clichés de la photographe Anh Luz sur le thème de l'eau et de la nature
- En juillet : l'exposition des travaux de l'Amicale Laïque de Casteljaloux (patchworks et broderies).
- En août : le talent extraordinaire de la plumassière Véronique Antoine qui exposera son travail artistique autour de la plume (broches, bijoux, accessoires de mode, ...).
- En septembre : les oeuvres de Catherine Dubon et Evelyne Simon-Candau, artistes-peintres (peinture à l'huile et sculptures de verre)
- En octobre : les œuvres des écoliers de Coteaux et Landes de Gascogne dans le cadre de : « La semaine du goût » à laquelle l'Office de Tourisme participe activement.



Présentation du guide 2023,
disponible dès à présent !

📍 20 place du Roy 47700 CASTELJALOUX

☎ 05 53 93 00 00

✉ accueil@tourisme-clg.fr

🌐 www.tourisme-coteauxetlandesdegascogne.fr

Réunion publique sur nos déchets, quels changements à venir ?

De février à avril des réunions publiques sur le thème des déchets se sont tenues sur l'ensemble du territoire. Elles avaient pour objectifs d'informer et d'échanger sur les nouvelles consignes de tri et inciter à la réduction du poids des poubelles d'ordures ménagères. Lors de ces rencontres, toutes les questions ont été abordées avec vos élu-es et les agents de Coteaux et Landes de Gascogne.

Que deviennent nos poubelles ?

Les modes de traitement des déchets ont d'abord été détaillés en rappelant la différence entre les ordures ménagères et les déchets recyclables (verre, papier et emballages). D'une part, les déchets recyclables collectés vont être valorisés (recyclage). Les emballages sont systématiquement transportés au centre de tri de Damazan, où chaque matière est séparée - par exemple, les films plastique d'un côté et les cartonnettes de l'autre. Toutes ces matières ainsi triées sont prêtes à être valorisées. D'autre part, il a été rappelé qu'après leur collecte, les poubelles d'ordures ménagères sont quant à elles stockées dans un centre d'enfouissement situé à Monflanquin. Ce site d'enfouissement accueille actuellement la majorité des « poubelles noires » du département.

Face aux nouvelles obligations réglementaires et aux enjeux environnementaux associés aux déchets, des mesures sont aujourd'hui prises pour diminuer les quantités d'ordures ménagères produites par les français-es. L'objectif de la loi TECV (transition écologique pour une croissance verte) est clair : une diminution d'au moins 50% des déchets enfouis doit être opérée d'ici 2025 et cela passera par l'obligation de trier les déchets organiques et par la mise en place d'une tarification incitative. C'est pourquoi, les évolutions relatives aux déchets annoncées ces dernières années se poursuivent pour l'ensemble des usagers de Coteaux et Landes de Gascogne et des français-es.

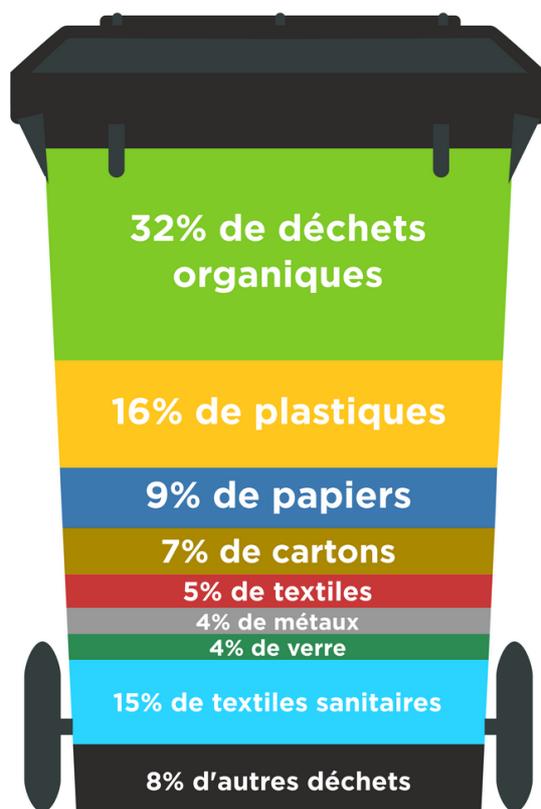
Pour réduire notre volume d'ordures ménagères, il existe des solutions !

Depuis le 1er janvier 2023, le tri s'est simplifié. Désormais, tous les emballages doivent être déposés dans les bornes de tri jaunes. Grâce à un meilleur tri des plastiques, papiers, verres, cartons, textiles et métaux, c'est près de 45% du poids de la poubelle noire qui peut être évité !

En complément, le tri des déchets organiques, c'est-à-dire tous les restes de cuisine et de table, devient obligatoire pour tous à partir de 2024. Ces matières organiques représentent un tiers de la poubelle noire et constituent donc un vrai levier dans la réduction des quantités d'ordures ménagères produites.

Un meilleur tri c'est la garantie de préserver des ressources naturelles, de protéger l'environnement et la santé de tous. C'est aussi l'assurance de maîtriser les coûts du service et ainsi la facture des usagers.

Pour plus d'informations sur la future tarification incitative, ne manquez pas votre prochain Mag Anti-déchets !



Focus sur la matière organique : un trésor dans nos poubelles !

Pour aider au tri des restes de cuisine et de table, Coteaux et Landes de Gascogne accompagne particuliers et professionnels dans le développement des pratiques de compostage sur l'ensemble du territoire.

Le compostage a existé de tout temps et s'inspire des phénomènes de dégradation présents dans la nature. Que ce soit dans un composteur ou en tas au fond du jardin, la clé du compostage c'est de diversifier les apports ! Un mélange de matières « vertes » (tous les restes de cuisine et de table) et de matières « brunes » (broyat de bois, feuilles mortes, brindilles...) assurera à votre compost un bon équilibre et vous évitera tout désagrément. Ainsi, vous détournerez non seulement le tiers de vos ordures ménagères, mais vous économiserez également des déplacements à la déchetterie. Le compost produit pourra être utilisé en paillage nutritif au jardin (couche de 3 cm d'épaisseur) pour enrichir les sols et nourrir vos plantes potagères ou ornementales. Si vous souhaitez vous équiper, des composteurs (contenance 400 L) sont en vente au prix de 25 € à la communauté de communes. Des initiations aux bases du compostage sont régulièrement proposées afin d'acquérir les bons gestes, le composteur sera alors disponible à tarif réduit (10 €). Pour plus d'informations, contactez-nous au 05 53 83 65 60 ou à l'adresse email biodéchets@3clg.fr.



Inauguration du site de compostage partagé sur la commune de Romestaing, le 8 avril 2023



Inauguration du broyeur à végétaux avec Michel Ponthoreau vice-président de la commission environnement et Raymond Girardi président de Coteaux et Landes de Gascogne, le 5 avril 2023

En collaboration avec les communes, Coteaux et Landes de Gascogne propose la mise en place de sites de compostage partagé sur le territoire afin de donner l'opportunité à tous-tous de trier leurs biodéchets. Un suivi régulier des sites sera réalisé par le réseau des référent-e-s du site et les agent-e-s de la communauté de communes. En complément et afin d'encourager des pratiques de jardinage au naturel, Coteaux et Landes de Gascogne a investi dans un broyeur haute performance. Ce nouvel outil sera présent pour des actions de broyage dans les communes qui en feront la demande. Les usager-e-s du territoire de Coteaux et Landes de Gascogne pourront venir broyer gratuitement les végétaux issus de leur de jardin et repartir avec le broyat. Les objectifs : permettre aux habitant-e-s de broyer gratuitement leurs végétaux lors d'événements organisés par leur commune, réduire les volumes de déchets verts en déchetterie, mettre fin au brûlage des végétaux (strictement interdit par la loi), permettre le retour au sol des végétaux grâce au paillage ou au compostage (jardinage au naturel) pour préserver la vie de nos sols !

L'espace Naturel Sensible du Rieucourt



Crédit photo : SEPANLOG

Le Département de Lot-et-Garonne est propriétaire d'un site de 34 ha, labellisé Espace Naturel Sensible (ENS), situé sur la commune de Pindères, à proximité immédiate du Center Parcs du Domaine « Les Landes de Gascogne ». Ce site est devenu le 11ème ENS de Lot-et-Garonne mais le premier en pleine propriété du Département.

L'une des premières actions de préservation de cet ENS est la restauration de la zone humide traversée par le cours d'eau Rieucourt. Ce milieu, en voie de raréfaction, était en train de se fermer du fait de la plantation d'une peupleraie, il y a une dizaine d'années. Près de 2 ha de peupliers ont été ainsi coupés manuellement pour rouvrir la zone humide et lui permettre de jouer son rôle : réservoir pour la biodiversité notamment pour l'Agrion de Mercure (libellule protégée) et le Brochet aquitain dont les populations sont ici remarquables, et filtration des eaux superficielles... C'est également la zone de reproduction des amphibiens et un lieu fréquenté régulièrement par la Loutre d'Europe.

La création d'un parcours de 2,8 km en pleine forêt va débuter en 2023. 2 km de ce chemin seront accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, en 2024. Au total, 15 stations d'interprétation verront le jour en 3 ans. Les visiteurs pourront découvrir le bois sous tous ses aspects : une évocation de la filière bois industrielle, le gemmage, les insectes du bois, les zones humides, l'âge de la pinède, etc. Afin de respecter le cycle de vie des végétaux et de reproduction des animaux, les travaux se font de septembre à février, période où la nature est « en sommeil ». La SEPANLOG, accompagne les entreprises au fur et à mesure de l'avancée des aménagements. Elle veille au respect de la biodiversité et des différents milieux.

Même si les cheminements pédagogiques ne sont pas encore aménagés, il est possible d'ores et déjà de se promener dans la forêt de l'ENS du Rieucourt en accédant par la voie verte. Pour se rapprocher un peu, quelques places de stationnement ont été aménagées à l'entrée du chemin menant à l'ENS (à droite au début de la route D157 en venant de Casteljaloux). Bien évidemment, les déambulations se font dans le respect du lieu : cueillette interdite, chien tenu en laisse...



Spectacle : sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement



Pour la troisième année consécutive, Coteaux et Landes de Gascogne programme un spectacle pédagogique à destination des écoles maternelles et primaires du territoire. Cette année, les écoles de Labastide-Castel-Amouroux, Villefranche-du-Queyran, Sainte-Marthe, Leyritz-Moncassin et La Réunion ont pu profiter du spectacle "Copains, Copines" ou "Son Vrai Visage". La représentation a été jouée et chantée par la comédienne Sophie Chauvet, qui sensibilise son jeune public à la préservation de l'environnement, à la réduction des déchets et au tri sélectif !

Évènements

Retour sur le Colloque : l'Enfant et l'Environnement



Le colloque "l'Enfant et l'Environnement" s'est déroulé le samedi 13 mai 2023 à Argenton. La conférence animée par Isabelle Farbos, Docteure en Génétique, sur le thème : "Comment devenir acteur au quotidien de sa santé et de son environnement ?" a été très appréciée et a donné lieu à de nombreux échanges.



Tout au long de l'après-midi, les ateliers destinés à tous âges ont eu un franc succès (peinture naturelle, jardinage, fabrication de cosmétiques maison, ...) et se sont déroulées dans une ambiance récréative. Les participants ont pu découvrir l'exposition des œuvres collectives, réalisées par les écoles et centres de loisirs du territoire. Un goûter offert par la communauté de communes suivi d'un spectacle joué par la Compagnie "Les Bruits Sonnants" a clôturé cet évènement. Merci à tous-tes pour votre participation à cette belle journée !

22ème édition du Tour des Coteaux et Landes de Gascogne 2023

Chaque année, notre territoire accueille un grand évènement sportif avec plus de 160 cyclistes amateurs et amatrices venu-e-s des quatre coins de France. Les cyclistes en découdront sur un parcours exigeant, qui fera la part belle à l'offensive et qui consacrera un coureur qui aura su dompter nos coteaux vallonnés et les grandes lignes droites du massif forestier des Landes de Gascogne. Le programme de la 22ème édition prévue les samedi 17 et dimanche 18 juin :

- **Samedi 17 juin à 15 heures : 1ère étape Bouglon-Bouglon (80 kilomètres en ligne)**
- **Dimanche 18 juin à 9 heures 30 : 2ème étape Pindères-Pindères (80 kilomètres en ligne)**
- **Dimanche 18 juin à 14 heures : 3ème étape Sauméjan-Pindères (9 kilomètres en contre la montre individuel)**

A l'issue de la dernière étape, le protocole de remise des maillots distinctifs et des différents prix se déroulera à Pindères à partir de 17h30.

2023
TOUR DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE

SAMEDI 17 JUIN
15h00 - 1ère étape BOUGLON-BOUGLON
(en ligne, 80 kms)

DIMANCHE 18 JUIN
10h00 - 2ème étape PINDERES-PINDERES
(en ligne, 80 kms)
14h00 - 3ème étape SAUMEJAN-PINDERES
(contre la montre individuel 9 kms)

Course UFOLEP ouverte aux 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e catégories ainsi qu'aux Féminines

ufolep Plus de renseignements au 06.70.67.91.27

Nous vous souhaitons un bel été
en Coteaux et Landes de Gascogne !

Œuvre de Julien Mouroux installée au Clavier à Bouglon